

# Sécurité des injections

## Déclaration conjointe OMS- UNICEF pour les campagnes de vaccination de masse

- 1 La réutilisation de seringues et d'aiguilles jetables à usage unique expose le public à des risques graves de maladie et de décès.
- 2 Parce qu'elle est conçue pour empêcher une réutilisation, la seringue autobloquante<sup>1</sup>, réduit au maximum le risque de transmission d'agents pathogènes d'une personne à une autre. La seringue autobloquante est a) le matériel d'injection à usage unique le plus approprié pour la vaccination et b) le matériel de choix pour les campagnes de vaccination de masse.
- 3 Les «réceptacles de sécurité<sup>2</sup>» conteneurs résistants pour la collecte et l'élimination des seringues, aiguilles et autres matériels d'injection à usage unique et autobloquants souillés, réduisent le risque que représentent les aiguilles et les seringues contaminées pour les personnels de santé et le public en général.
- 4 Pour toutes les campagnes de masse menées dans le cadre de programme d'éradication ou d'élimination ou bien dans des situations d'urgence, les vaccins doivent être systématiquement fournis avec des seringues autobloquantes et des réceptacles de sécurité, le tout devant constituer un «lot» (voir ci-dessous).
- 5 Il est instamment demandé à tous les bailleurs de fonds qui apportent leur soutien à l'organisation de campagnes de vaccination de financer non seulement les vaccins mais aussi la sécurité des vaccinations en planifiant et en finançant l'achat de ces «lots» ainsi que des niveaux adéquats de formation et de supervision du personnel impliqué dans les campagnes.

**Pour toutes les campagnes de vaccination de masse menées dans le cadre de programme d'éradication ou d'élimination ou bien dans des situations d'urgence, L'OMS et l'UNICEF recommandent, l'utilisation de seringues autobloquantes et de réceptacles de sécurité. Les bailleurs de fonds sont priés de financer l'ensemble des fournitures : vaccin, seringues auto-bloquantes et réceptacles de sécurité.**



Cette déclaration est faite conjointement par l'Organisation mondiale de la Santé, Genève, Suisse (Programme mondial des vaccins et vaccinations, Division des Maladies émergentes et autres maladies transmissibles et Division des Opérations de secours d'urgence et de l'action humanitaire) et de l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Division des Programmes, New York et Division des Approvisionnements, Copenhague). Elle reflète également les procédures suivies par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge lors de ses opérations.



Le terme «lot» traduit ici le concept théorique d'ensemble indissociable que doivent constituer les articles suivants :

- des vaccins de bonne qualité
- des seringues autobloquantes
- des réceptacles de sécurité.

Aucun de ces éléments ne doit pouvoir être envisagé séparément, chacun devant être considéré comme faisant partie d'un lot qui inclut également les deux autres. Il n'y a cependant là aucune connotation physique et la notion de lot ne signifie pas que les différents articles doivent être «conditionnés» ensemble.

### Généralités

L'OMS et l'UNICEF reçoivent régulièrement des informations qui confirment dans de nombreux cas l'absence de stérilité des injections, souvent en raison du manque de seringues et d'aiguilles. Ces injections sont dangereuses et peuvent entraîner la transmission hématogène d'agents pathogènes d'un malade à un autre, d'un malade à un agent de santé et, plus rarement, d'un agent de santé à un malade. La communauté en général est aussi exposée lorsque le matériel de vaccination souillé n'est pas détruit dans les meilleures conditions de sécurité. Dans de nombreux cas, du matériel déjà utilisé est réutilisé, vendu ou recyclé en raison de sa valeur commerciale.

En 1996, la vaccination systématique des enfants de moins d'un an et la vaccination par l'anatoxine tétanique des femmes en âge de procréer ont représenté près de 800 millions d'injections dans l'ensemble des pays en développement. La même année, en plus des programmes réguliers de vaccination, les opérations d'urgence lors de flambées épidémiques ont représenté plus de 240 millions d'injections.

L'initiative pour l'élimination du tétanos néonatal vise quelque 74 millions de femmes dans les zones à haut risque des pays en développement. On estime à 220 millions le nombre d'injections qui seront ainsi administrées d'ici à 1999 dans le cadre d'activités spéciales de vaccination.

Au début du siècle prochain, la vaccination contre l'hépatite B devrait être pratiquée dans le monde entier et de nouveaux vaccins devraient faire leur entrée dans les programmes de vaccination. Le nombre de campagnes visant à améliorer le contrôle de la rougeole augmentera. Les campagnes de masse (hors situation d'urgence) pourraient viser environ 3,1 milliards d'enfants de moins de 15 ans d'ici à 2005.

L'accroissement des services de vaccination, y compris les campagnes d'élimination et d'éradication, sont une occasion pour améliorer la situation et nécessitant que toutes les injections soient administrées dans les meilleures conditions de sécurité. Depuis plusieurs années, l'OMS et l'UNICEF ont lancé un certain nombre d'initiatives visant à améliorer la sécurité des injections, comme l'introduction des stérilisateurs à vapeur, la mise au point des seringues autobloquantes et l'élaboration de matériels et de cours de formation.

Dans le cadre d'une stratégie globale destinée à améliorer la sécurité des injections de vaccins et à souligner la nécessité d'utiliser «une seringue stérile et une aiguille stérile pour chaque injection», il est indispensable de prévenir la réutilisation, à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de la santé, des quantités importantes de seringues introduites dans les pays pour les campagnes de masse.

L'OMS et l'UNICEF sont convenues d'appliquer une stratégie pour veiller à ce que l'attention porte spécialement sur la sécurité de l'administration des vaccins pendant les campagnes de vaccination de masse. La déclaration de principe (page 1) décrit la position de l'OMS et de l'UNICEF.

## Coûts

Le coût indicatif de la sécurité de l'administration des vaccins les plus couramment employés dans les campagnes de vaccination est présenté ci-après. Chaque estimation comprend le coût d'une dose de vaccin (en flacons de 20 ou 50 doses), d'une seringue autobloquante (environ 10 cents des Etats-Unis d'Amérique) et d'une fraction du coût du réceptacle de sécurité (moins de 1 dollar des Etats-Unis d'Amérique pour 100 seringues).

Vaccin	Coût pour l'administration sans risque du vaccin (US\$)
Anatoxine tétanique	0.16
Rougeole	0.26
DTC	0.19
TD ou DT	0.18
Fièvre jaune <sup>1</sup>	0.27-0.31
Meningitis <sup>1</sup>	0.31-0.41
Hépatite B <sup>2</sup>	0.65- 0.85

<sup>1</sup> Fourchette de prix basée sur les offres inférieures et supérieures faites à l'UNICEF.

<sup>2</sup> Le programme élargi de vaccination de l'OMS ne recommande pas les campagnes pour l'hépatite B mais des pays peuvent décider de faire des campagnes de rattrapage pour un groupe d'âge cible après l'introduction du vaccin dans le programme de vaccination systématique.

### Notes :

1. Conçue pour l'administration d'une seule dose standard de vaccin après quoi la seringue se bloque définitivement, excluant ainsi la réutilisation des seringues contaminées. Les aiguilles sont fixes ou standard mais non détachables pour éviter toute réutilisation (Normes OMS de performance pour le matériel ES/DS 1).
2. Conçus pour recueillir et transporter en toute sécurité les seringues et les aiguilles (sans capuchon), pour réduire au maximum le risque de piqûre accidentelle. Les réceptacles de sécurité sont livrés pliés, à assembler sur place selon une procédure simple, et ils sont incinérés avec leur contenu de seringues et d'aiguilles contaminées (Normes OMS de performance pour le matériel E10/IC1 ou E10/IC.2).

**B. Melgaard**  
Directeur  
Programme mondial des vaccins  
et vaccinations  
Organisation mondiale de la  
Santé

**S. Rasheed**  
Directeur  
Division des Programmes  
UNICEF  
New York

**V. Li-Frankensteen**  
Directeur  
Division des  
Approvisionnements  
UNICEF  
Copenhague

**L. Martinez**  
Directeur par interim  
Division des Maladies  
émergentes et autres  
maladies transmissibles  
Organisation mondiale de la  
Santé

**F.S. Bassani**  
Directeur  
Division des Opérations de  
secours d'urgence et de  
l'action humanitaire  
Organisation mondiale de la  
Santé

**Margareta Wahlström**  
Sous Directeur Général  
Disaster Response & Operations  
Co-ordination  
International Federation of  
Red Cross &  
Red Crescent Societies

**Pour toute demande d'information ou d'exemplaires supplémentaires, s'adresser à :**

**Organisation mondiale de la Santé**

20 avenue Appia  
CH-1211 Genève 27, Suisse  
Tél. : +41 22 791 4373  
Fax : +41 22 791 4193  
E-mail : [gpv@who.ch](mailto:gpv@who.ch)

**Fédération Internationale des Sociétés de la  
Croix Rouge et du Croissant Rouge**

Case postale 372  
CH-1211 Genève 19, Suisse  
Tél. : +41 22 730 42 22  
Fax : +41 22 733 0395  
E-mail : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)

**Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)**

Division des Programmes  
3 United Nations Plaza  
New York, NY 10017  
Etats-Unis d'Amérique  
Tél. : +1 212 824 6313  
Fax : +1 212 824 6460  
E-mail : [ssakai@unicef.org](mailto:ssakai@unicef.org)

**Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)**

Division des Approvisionnements  
Freeport  
2100 Copenhague OE  
Danemark  
Tél. : +44 35 27 35 27  
Fax : +44 35 26 94 21  
E-mail : [sdpublishations@unicef.dk](mailto:sdpublishations@unicef.dk)

**Numéro de référence pour les commandes : WHO/EPI/LHIS/97.04 Rev.1**  
**Première mpression décembre 1997; Révision septembre 1998**  
**(Version anglaise imprimée en novembre 1997. Révisée septembre 1998)**

**© Organisation mondiale de la Santé 1998**

Ce document n'est pas une publication officielle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et tous les droits y afférents sont réservés par l'Organisation. S'il peut être commenté, résumé or cité sans aucune restriction, il ne saurait cependant être reproduit ni partiellement ou en totalité, pour la vente ou à des fins commerciales.

Les opinions exprimées dans les documents par des auteurs cités nommément n'engagent que lesdits auteurs.